COLLÈGES CATHOLIQUES AUX ETATS-UNIS.

District de Columbia ; Collége de Georgetown.

Maryland ; C. du mont Sainte-Marie, près d'Emmitsburgh ; C. de S. Jean, à Frédérick ; C. de Loyola. à Baltimore.

New-York ; C. de S. Jean, à Fordham ; C. de S. François-Xavier, à New-York.

Massachussetts ; C. de la Ste. Croix, à Worcester.

New-Jersey ; C. Eton-Hall, à Madison.

Delaware ; C. de Ste Marie, à Wilmington.

Pensylvanie ; C. de St Augustin à Villa-Nova ; C. de St. Joseph, à Philadelphie ; de S Joseph, à Susquehanna.

Ohio ; C. de S Xavier, à Cincinnati ; C. du Mont Ste. Marie, près de Cincinnati ; C. de S Joseph, à Somerset.

Kentucky ; C. de S. Joseph. à Bardstown ; C. de Ste. Marie, près de Lebanon: C. de S. Stanislas, Comté de Scott.

Indiana ; Université de N. D. du Lac, à Notre Dame.

Louisiane ; C. de S. Charles, au Grand-Côteau ; C. de SS. Pierre et Paul, à Baton-Rouge ; C. de l'Immaculée Conception, à la Nouvelle-Orléans.

Missouri ; Université de S. Louis, à S. Louis ; C. de S. Vincent, au Cap Girardeau.

Illinois ; Univeraité de Ste. Marie du Lac, à Chicago.

Alabama ; C. de Springhill, à Springhill.

Wisconsin ; C. de Sinsinawa, à Sinsinawa.

Arkansas ; C. de St. André, au fort Smith.

Californie ; C. de Ste. Claire, à Santa Clara.

Caroline du Sud ; C. de Ste. Marie, à Colombia.

ANTIQUITÉS CANADIENNES.

LETTRE DE COLBERT A MGR. DE LAVAL.

1666.

(L'original est aux archives du Séminaire de Québec.)

Monsieur,

Je n'ay pas manqué de rendre vn fidele compte au Roy du contenu aux despeches que vous m'auez fait la grace de m'escrire depuis que Mr. de Tracy, Mrs. de Courcelles et Talon sont arriuez en Canada auec les troupes que sa Maiesté y a fait passer (1) pour agir contre les Iroquois, et destruire cette nation, qui, depuis la naissance de la colonie, a esté vn obstacle perpetuel et inuincible à son accroissement et à sa prosperité. Je dois vous dire que le choix que sa Majesté a fait de leurs personnes respondant à la bonne opinion qu'elle en auoit conçue, par l'approbation que vous et tout le peuple y donnez, et par la maniere zelée et pleine de ferueur auec laquelle ils s'employent aux choses qui peuuent estre vtiles au bien commun du pays, c'est vne nouuelle qui luy a esté extremement agreable.

Je croys que vous estes assez bien persuadé de ma sincerité pour donner creance à ce que je suis obligé de vous faire sçauoir de la satisfaction qu'elle continuë de faire paroistre des soins charitables que vous estendez sur tous ceux qui vous sont soumis par la iurisdiction spirituelle de l'Eglise, lesquels attirent sur vous les benedictions des gens de bien, et les graces du ciel, dont il ne faut point de meilleure preuue que celles qu'il vous a faites depuis peu de dessiller les yeux à un grand nombre d'heretiques (2) pour leur faire connoistre leur erreur et les reduire dans les sentiments de la foy orthodoxe. Mais comme, outre l'assistance de Dieu, celle des hommes est aussy necessaire, le Roy, qui se souuient bien de l'explication que vous luy avez faite des besoins pressants et indispensables de vostre christianisme m'a fait l'honneur de m'asseurer qu'il vous donneroit vn benefice (3) ou d'autres moyens pour soustenir la dignité épiscopale et toutes les despenses ausquelles vous estes assuietty pour la subsistance des prestres de vostre Seminaire, et pour faire fleurir le culte diuin dans la Nouvelle France. Vous me ferez iustice, Monsieur, si vous ne doutez pas que ie ne me rende auec plaisir vostre solliciteur auprès de sa Majesté, quoyque vous n'en ayez pas besoin, et j'ay toute sorte d'estime pour vostre vertu, estant veritablement

Monsieur

Vostre tres humble et tres obeïssant seruiteur

COLBERT.

A Versailles, le 5 auril 1666.

M. l'Euesque de Petrée.

(1) Il s'agit ici du fameux régiment de Carignan. Voici quelques détails que fournissent le Journal et les Relations des Jésuites sur l'arrivée de ce régiment et la réception que l'on fit à Monsieur de Tracy :—

Le 17 ou le 18 de juin 1665, arriva à Québec le vaisseau du Sieur Petit, et le 19 celui du Sieur Le Gangneur, tous deux partis de la Rochelle, avec quatre compagnies du régiment de Carignan-Salières.

Le 30 de juin, on vit paraître deux voiles derrière la Pointe-Lévis : c'étaient les deux vaisseaux qui avaient pris à leur bord quatre autres compagnies du même régiment, venues sur le Brezé jusqu'à l'île de Percé. La joie des habitants de Québec fut au comble quand on apprit que ces vaisseaux portaient M. le marquis de Tracy, vice-roi de la Nouvelle-France. On s'était préparé à lui faire la plus magnifique réception qu'il fût possible ; mais il refusa tous les honneurs, se contentant des cris de joie, qui commencèrent au moment qu'il sortit du vaisseau, et qui l'accompagnèrent jusqu'à l'église, où le son des cloches l'invitait. Monseigneur de Pétrée, l'attendait à l'entrée de l'église, revêtu pontificalement et accompagné de tout son clergé. Il lui présenta l'eau bénite et la croix, et le mena auprès du chœur, à la place qui lui avait été préparée, sur un prie-Dieu. Mais le marquis, quoique faible et tourmenté de la fièvre, alla tout bonnement s'agenouiller sur le pavé, sans vouloir même se servir du carreau qui lui fut présenté. On chanta le *Te-Deum* avec l'orgue et la musique. Lorsqu'il fallut sortir de l'église, l'évêque vint reprendre M. de Tracy, et le reconduisit jusqu'à la porte dans le même ordre et avec les mêmes honneurs qu'on avait fait pour l'entrée. Les Hurons et les Algonquins voulurent aussi le recevoir à leur manière, et vinrent le haranguer et lui offrir leurs présents.

Dès le 23 juillet, le Marquis de Tracy fit partir, sous les ordres de M. de Chambly, les quatre compagnies qui étaient arrivées les premières, afin de se saisir au plus tôt des postes les plus avantageux qui pouvaient assurer le passage libre dans le pays des Iroquois. Cette petite troupe, grossie d'une compagnie de volontaires commandés par le sieur de Repentigny, alla reconstruire le fort de Richelieu, à l'entrée de la rivière des Iroquois ou de Sorel.

Le 19 d'août, arriva dans la rade de Québec un autre navire chargé de quatre nouvelles compagnies. A leur tête était M. de Salières, colonel du régiment, qui était accompagné de son fils, âge de quinze ans. L'aumônier était M. l'abbé Dubois.

Le 20, arriva le capitaine Guillon, avec encore quatre compagnies. Les soldats, se trouvant en bonne santé, partirent, après s'être un peu rafraîchis à terre, sous la conduite de M. de Salières, pour aller au plus tôt construire sur la rivière de Sorel deux autres forts : le fort Saint-Louis, (à 17 lieues de l'embouchure), et qu'il confia à M. Sorel, et le fort Sainte-Thérèse, qu'il construisit lui-même environ trois lieues plus haut que le rapide de Chambly.

Enfin le 12 septembre, parurent deux autres vaisseaux, l'un nommé le Saint-Sébastien et l'autre le Jardin-de-Hollande, et deux jours après, un troisième appelé La Justice, chargés de huit compagnies. C'était terminer heureusement les attentes, car ils portaient M. de Courcelles, gouverneur-général, et M. Talon, intendant.

Malheureusement, la maladie s'étant mise dans l'un des vaisseaux, il débarqua plus de cent malades, qui furent reçus et soignés par les religieuses hospitalières avec toute la charité imaginable.

(2) Voici ce que nous trouvons encore dans le Journal des Jésuites au sujet du ces conversions. " Septembre 1665. . . . Jusques icy, prés de vingt heretiques conuertis. . . . Le 8 octobre, vn des capitaines d'vne des compagnies de Mons. de Tracy fait abjuration d'heresie dans la grande église, entre les mains de Monseigneur habillé pontificalement, accompagné de tout le clergé en surplis, en presence de Monseign. de Tracy, Monsieur de Courcelles, gouuerneur, et Mons. l'Intendant, et quatre de nos Peres. "

(3) Voyez la lettre de Louis XIV au pape Alexandre VII, numéro 10, et celle qu'il écrit au duc de Créqui, numéro 11.

REPONSE D'UN SUISSE.

Le marquis de Louvois, ministre de la guerre, disait un jour à Louis XIV, en présence de Nuppa, colonel du régiment des Gardes-Suisses : " Sire, si Votre Majesté avait l'or qu'elle et les rois ses prédécesseurs ont donné aux Suisses, elle pourrait paver d'écus une chaussée de Paris à Bâle . . ."— " Sire, répliqua le colonel, cela se peut ; mais si l'on rassemblait tout le sang que ceux de notre nation ont versé au service de Votre Majesté et des rois ses prédécesseurs, on pourrait en faire un canal qui irait de Bâle à Paris."

EPITAPHE

du philosophe Tribaudet qui, vivant, croyait à la métempsycose.

Ci-git de Tribaudet
La dépouille mortelle ;
Et son âme, où git-elle ?
Dans le sein d'un brochet.

L. D.

Le mot de la dernière charade est : *Pré-Cieux.*

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d., payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de *l'Abeille.*

AGENTS.

A Sainte-Thérèse	M. A. Nantel.
A St. Hyacinthe	M. F. Rainville.
A Ste. Anne	M. Ls. Fournier.
Au Collége Joliette	M. J. D. Bélanger.
A l'Assomption	M. M. Legaré.
A la Petite-Salle	M. A. Gosselin.
Chez les Externes . . .	MM. F. Gagné, P. Doherty.

N. M. HUOT, Gérant.